

Accueil de jeunes de Fillière



Règlement de fonctionnement 2024 - 2025

(maj avril 2025)

1 - OBJECTIFS DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour objectifs de présenter le fonctionnement et l'organisation de l'Accueil de Jeunes et de définir les droits et les devoirs des utilisateurs de ce service municipal.

L'Accueil de Jeunes municipal étant déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations, le règlement intérieur est complémentaire à la législation et à la réglementation en cours qui régissent le fonctionnement et l'organisation des Accueils de Jeunes.

2 - LIEU D'ACCUEIL ET PUBLIC CONCERNÉ

L'accueil de jeunes est situé dans le village de Thorens-Glières au 30 place de la République, 74570 FILLIERE. Il est accessible à tous les jeunes à partir du collège et jusqu'à leur majorité.

3 – HORAIRES ET PERIODES D'INSCRIPTION

- L'accueil de Jeunes est ouvert uniquement pendant les vacances scolaires suivantes :

PERIODES	HORAIRES
Vacances d'Automne Vacances d'Hiver Vacances de Printemps Vacances d'Été	10h00-18h00

- Les inscriptions pour les vacances sont programmées comme suit :
 - **Jeunes de Fillière** (Aviernoz, Evires, Les Ollières, Saint-Martin-Bellevue et Thoresn-Glières) : les réservations ouvriront **quatre semaines** avant le début des vacances,
 - **Jeunes extérieurs à Fillière** : les réservations ouvriront **deux semaines** avant le début des vacances.

Passé les périodes d'inscriptions et pour toute annulation, la (ou les) journée(s) sera (seront) due(s) sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical dans les huit jours au plus tard qui suivent l'absence.

- Navettes :

Un système de navettes est mis en place les matins des vacances scolaires par la commune. Les adolescents des 5 villages pourront donc (sur demande auprès de Willem – par mail à secteur.jeunes@commune-filliere.fr) bénéficier du transport pour rejoindre le Local Jeunes. Les points de prise en charge seront des arrêts de bus existants sur la commune, définis en fonction des jeunes inscrits à la navette. **Aucune navette ne sera être mise en place en fin de journée.**

4 - DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour toute première inscription, il est obligatoire de créer un compte sur le portail parents 3D OUEST (procédure disponible sur le site internet de la commune : <https://www.commune-filliere.fr>). ou de mettre à jour le compte déjà existant, tout en actualisant les informations suivantes :

- informations famille : adresse exacte, numéros de téléphone, enfants, ...,
- informations sanitaires de chaque enfant : médecin traitant, allergie, dates des vaccinations,...
- joindre les documents demandés :
 - ✓ vaccinations,
 - ✓ attestation assurance,
 - ✓ PAI en cas d'allergie,
 - ✓ attestation CAF ou dernier avis d'imposition (pour le calcul du tarif) : en cas d'absence d'un justificatif, le tarif le plus élevé sera appliqué,
 - ✓ jugement de divorce si vous êtes concernés,
 - ✓ acceptation du règlement de fonctionnement de l'accueil jeunes.

→ Le lien pour accéder à la création de votre compte sur le site www.commune-filliere.fr onglet portail 3D OUEST sur la page d'accueil du site internet.

Le dossier devra être remis à jour pour chaque année scolaire.

5 - TARIFS & MODALITES DE REGLEMENT

- Tarifs mercredi après-midi sans repas (période scolaire) :

Quotient familial	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9
	0-300	301-620	621-800	801-1000	1001-1500	1501-2500	2501-3200	3201-4000	4001-9999
Tarif Fillière	4.73 €	7.31 €	8.17 €	9.60 €	12.12 €	15.88 €	18.61 €	20.35 €	22.58 €
Tarif Hors Fillière	5.78 €	8.36 €	9.26 €	11.09 €	14.18 €	18.14 €	21.08 €	24.89 €	27.93 €

- Tarifs vacances scolaires :

Quotient CAF		QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	QF 8	QF 9	
		0-300	301-620	621-800	801-1000	1001-1500	1501-2500	2501-3200	3201 – 4000	4001-9999	
FILLIERE (*)	Tarifs JOURNEE	1 ^{er} enfant	12€	15,50€	17.86€	20.96€	25.30€	28.76€	34.80€	38.80€	44.50€
		2 ^{ème} enfant	11€	14,50€	16.86€	19.96€	24.30€	28 €	33.80€	37.80€	43.50€
		3 ^{ème} enfant	10€	13,50€	15.86€	18.96€	23.30€	27 €	32.80€	36.80€	42.50€
		4 ^{ème} enfant et +	9€	12,50€	14.86€	17.96€	22.30€	26 €	31.80€	35.80€	41.50€
FILLIERE (*)	Tarifs SEMAINE	1 ^{er} enfant	47€	58€	72€	86€	99€	108€	126€	144€	162€
		2 ^{ème} enfant	42€	53€	67€	81€	94€	103€	121€	139€	157€
		3 ^{ème} enfant	37€	48€	62€	76€	89€	98€	116€	134€	152€
		4 ^{ème} enfant et +	32€	43€	57€	71€	84€	93€	111€	129€	147€
EXTERIEUR FILLIERE (*)	Tarifs JOURNEE	1 ^{er} enfant	16€	19,50€	22.06€	25.86€	31.06€	34.80€	41.26	48.90€	54.90€
		2 ^{ème} enfant	15€	18,50€	21.06€	24.86€	30.06€	33.80€	40.26€	47.90€	53.90€
		3 ^{ème} enfant	14€	17,50€	20.06€	23.86€	29.06€	32.80€	39.26€	46.90€	52.90€
		4 ^{ème} enfant et +	13€	16,50€	19.06€	22.86€	28.06€	31.80€	38.26€	45.90€	51.90€
EXTERIEUR FILLIERE (*)	Tarifs SEMAINE	1 ^{er} enfant	56€	67€	81€	95€	108€	128€	148€	168€	188€
		2 ^{ème} enfant	56€	67€	81 €	95€	108€	128€	148€	168€	188€
		3 ^{ème} enfant	56€	67€	81 €	95€	108€	128€	148€	168€	188€
		4 ^{ème} enfant et +	56€	67€	81 €	95€	108€	128€	148€	168€	188€

- **Grille tarifaire séjours :**

Quotient familial	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9
	0-300	301-620	621-800	801-1000	1001-1500	1501-2500	2501-3200	3201-4000	4001-9999
Tarif nuitée Fillière	40 €	43 €	50 €	62 €	68 €	81 €	93 €	105 €	115 €
Tarif nuitée Fillière (à partir du 2 ^{ème} enfant)	30 €	33 €	40 €	52 €	58 €	71 €	83 €	95 €	105 €
Tarif nuitée hors Fillière	50 €	53 €	60 €	72 €	78 €	91 €	103 €	115 €	125 €

Pour un séjour de plus d'une nuit, il suffit de multiplier ce tarif par le nombre de nuits.

Exemple :

- Pour un séjour de 3 nuits et 4 jours pour une tranche **QF1** : 40 € x 3 = 120 €
- Pour un séjour de 4 nuits et 5 jours pour une tranche de **QF4** : 62 € x 4 = 248 €

- **Modalités de règlement :**

- **Par chèque bancaire** à l'ordre du Trésor Public et à envoyer à la trésorerie des Marquisats : **SERVICE DE GESTION COMPTABLE – 10 rue des Marquisats – BP 2500 – 74025 ANNECY**, avec le talon détachable correspondant à votre chèque, sans ne le coller ni l'agrafer,
- **Par virement bancaire** (demander le RIB par mail à secretariat.jeunesse@commune-filliere.fr),
- **Par paiement CB** : en vous connectant à votre espace du portail parents et en consultant votre facture (cliquer sur payer via le payfip).
Identifiant collectivité : 086977
Référence facture : 2022-PR-00 suivi du numéro de la facture (sans le F).
Les références sont rappelées dans le talon détachable de la facture.
- **CESU** : à envoyer directement la trésorerie des Marquisats à l'adresse suivante : **SERVICE DE GESTION COMPTABLE – 10 rue des Marquisats – BP 2500 – 74025 ANNECY**, avec le talon détachable correspondant à votre règlement en chèques CESU,
- **E-CESU** : Code NAN collectivité : 1729035*3,
- **En espèces** (dans la limite de 300 €) : directement à la trésorerie des Marquisats soit auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite), muni du QR code de la facture.

Merci de déposer la fiche sanitaire, signée et complétée, sur votre espace parents de 3D OUEST.



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles



N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____
PRÉNOM : _____
DATE DE NAISSANCE : _____
GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR : _____ TAILLE : _____ Poids : _____

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....
.....
.....
.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : _____ Signature : _____

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....